

Du corps à l'ouvrage

Igor MARTINACHE

Loin des théories générales qui prétendent rendre raison de la pratique sportive, un ouvrage récent fait apparaître les formes de socialisation et d'institutions qui font du sport un phénomène éminemment social.

Recensé : Jean-Michel Faure et Charles Suaud, *La raison des sports. Sociologie d'une pratique universelle et singulière*, Paris, Raisons d'Agir, 2015, 354 p.

Le sport fait toujours figure de « petit » objet, tant sur le plan politique que sociologique. Une situation qui contraste pourtant de manière flagrante avec l'attention publique dont il bénéficie à notre époque, et dont témoigne sa surface médiatique sans cesse grandissante. Un tel paradoxe semble pouvoir s'expliquer de multiples manières selon que l'on invoque l'exceptionnalité de la pratique et du spectacle sportifs qui obéiraient à leurs propres règles, dans une sorte d'apesanteur vis-à-vis du reste de la vie sociale, soit que l'on considère que Marcel Mauss ou Norbert Elias auraient déjà tout écrit à son égard, le premier dans un article classique où il met en évidence la part culturelle du moindre geste que nous effectuons¹ et le second en intégrant à sa théorie générale du procès de civilisation l'essor du sport moderne comme mode d'extériorisation d'une « violence maîtrisée »². Une telle perspective est pourtant particulièrement dommageable, presque autant que celle qui consiste à essentialiser certaines propriétés supposées du sport, en le chargeant de toutes les vertus – le sport comme facteur en soi de santé, d'intégration ou d'éducation³ – ou de tous les vices – le sport comme adjuvant primordial de la domination capitaliste⁴. Jean-Michel Faure et Charles Suaud mettent en œuvre le programme esquissé par Pierre Bourdieu il y a près de quatre décennies lors d'une conférence à l'Institut National des Sports et de l'Éducation Physique⁵ (Insep)⁶, et montrer en quoi le sport constitue un observatoire privilégié pour comprendre la manière dont le monde social est littéralement incorporé – et pas seulement comment le corps est façonné par le social comme l'avait relevé Mauss.

¹ Marcel Mauss, « Les techniques du corps », *Journal de Psychologie*, XXXII, n°3-4, 1936 reproduit dans *Sociologie et Anthropologie*, Paris, Puf, 1950, p. 365-386, également téléchargeable sur le site des Classiques en sciences sociales de l'Université du Québec à Chicoutimi :

<http://classiques.uqac.ca/classiques/mauss_marcel/socio_et_anthropo/6_Techniques_corps/Techniques_corps.html>

² Norbert Elias et Erich Dunning, *Sport et civilisation*, Paris, Fayard, 1994 [éd. originale : 1986].

³ Pour une mise en discussion sociologique de tels discours qui ont actuellement le vent en poupe, voir notamment les dossiers « L'intégration par le sport », *Sociétés contemporaines*, n° 69, 2008, « La double réalité du monde sportif », *Savoir/agir*, n°15, 2011, et « Sport et social », *Informations sociales*, n°187, 2015.

⁴ A l'instar des tenants du courant de la théorie critique radicale du sport. Voir par exemple Jean-Marie Brohm, *Sociologie politique du sport*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1992 [1^{ère} éd. : 1976].

⁵ Fondé en 1975 pour offrir des conditions d'entraînement et de socialisation particulière aux « sportifs de haut niveau » identifiés comme tels, et significativement rebaptisé Institut national du sport, de l'expertise et de la performance en 2009.

⁶ Pierre Bourdieu, « Comment peut-on être sportif ? », *Questions de sociologie*, Paris, Minituit, 1980, p. 173-195.

Il n'est ainsi pas anodin que le sport moderne se soit développé en parallèle de la construction des États-nations car, de par sa plasticité qui « ouvre une possibilité quasi-infinie de *luttés de marquage symbolique* » (p. 15), il constitue un adjuvant essentiel à l'entreprise de monopolisation de la violence symbolique – et pas simplement ni même d'abord physique –, que représente l'État moderne, toujours dans la perspective de Pierre Bourdieu⁷, autrement dit cette prétention à incarner l'universel, à dire « ce qu'il en est de ce qui est » suivant la formule de Luc Boltanski reprise par les auteurs, de manière particulière dans chaque nation. Cette prétention à l'universalité traverse ainsi également le sport, comme le suggère le sous-titre paradoxal de l'ouvrage, rappelant que « la reconnaissance de l'universalité du sport repose sur la singularité d'une pratique pour laquelle l'acquisition d'une technique du corps devient sa propre fin » (*ibid.*).

Des codages culturels variés et variables

Du fait qu'il met en jeu simultanément le corps⁸ et un ensemble de règles à prétention universelle, le sport constitue un espace de socialisation décisif, et d'imposition de sens par des groupes particuliers qu'il s'agit dès lors d'identifier.

Dans la première partie de l'ouvrage intitulée « Genèse et fonctions des sports », les deux auteurs commencent ainsi à revenir sur la difficile nécessité pour les sociologues de se déprendre de la pensée d'État – c'est-à-dire la vision du monde particulière mais naturalisée portée par cette institution – pour analyser le sport, et se proposent pour aider leurs lecteurs à le faire de retracer la genèse du sport moderne en France, entendue comme « une histoire sociale des codages successifs et concurrents que des individus et, à travers eux, des groupes institutionnels ou sociaux ont réalisés sur des pratiques corporelles détachées de la vie ordinaire et qui se donnent pour finalité la maîtrise des corps » (p. 32). En s'appuyant sur les nombreux travaux qui ont étudié cette période décisive dans l'autonomisation du sport moderne dans l'Hexagone, à la charnière des XIX^e et XX^e siècles, ils reviennent notamment sur la manière dont la gymnastique a été codée par l'institution scolaire, opérant vis-à-vis des jeux traditionnels ce que la langue a fait aux patois, pour reprendre une comparaison de Maurice Agulhon, c'est-à-dire la déprise d'une activité culturelle à l'égard des pratiques locales au nom de l'universalisme, mais aussi d'une rétribution sous forme de reconnaissance sociale. En revanche, le cas du cyclisme et la méfiance qu'il a suscitée, tant au sein de l'école comme de l'Église catholique, dont ont su tirer profit certains intérêts industriels et médiatiques, et surtout l'appropriation du cricket anglais par les habitants des îles Trobriand chers à Malinowski sous la forme d'un jeu appelé *Kayasa*, résolument enchâssé dans les rapports sociaux traditionnels, montrent que de telles luttes de définition ne sont en rien jouées d'avance, ni surtout qu'il s'agirait d'un processus universel.

Après avoir rappelé combien le mythe d'une continuité entre le sport moderne et les Jeux olympiques antiques était peu fondé, mais avait en revanche étroitement accompagné l'entreprise de construction d'un État grec indépendant, les auteurs battent en brèche un autre mythe, savant celui-là, et non moins vivace : celui déjà évoqué de la théorie du processus de civilisation des mœurs porté par Norbert Elias. Ils s'appuient pour ce faire sur les travaux d'anthropologues ou d'historiens renommés, comme Marshall Sahlins, Jack Goody ou E. P.

⁷ Voir ses cours au Collège de France récemment publiés sur cette question : Pierre Bourdieu, *Sur l'État*, Paris, Seuil, 2012.

⁸ Dont Michel Foucault a par exemple souligné la place centrale dans les dispositifs disciplinaires qui ont succédé à la logique du châtement à l'âge classique dans ses travaux sur ce qu'il qualifie de « biopolitique ». Voir entre autres Michel Foucault, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1975.

Thompson pour montrer combien ce que cette théorie comporte d'ethnocentrisme, à la fois européen, de classe et d'État, empêchant notamment de voir la dimension symbolique de la violence dont Pierre Bourdieu entre autres a mis en évidence le caractère crucial et persistant dans les rapports sociaux et la construction étatique.

Après ces (re) mises au point, les auteurs descendent du niveau institutionnel pour se pencher sur les pratiquants, afin de comprendre les logiques qui guident leurs « choix » en termes de pratiques, à partir du cadre français, étant entendu que l'« espace des sports », c'est-à-dire le classement social des différentes disciplines varie en fonction des pays et des époques – à rebours des approches naïves attribuant telle pratique à tel groupe social en fonction de ses supposées propriétés intrinsèques. Il ne faudrait cependant pas non plus verser *a contrario* dans une vision par trop déterministe, telle qu'on l'impute souvent à tort à une telle perspective inspirée par la théorie du champ de Pierre Bourdieu, mais prendre en compte le « sens » que les agents concernés investissent dans leurs pratiques, sachant que celui-ci s'inscrit cependant dans un cadre préalable fortement codifié. Autrement dit, il s'agit de « comprendre les agents sociaux en situation d'opérer leurs choix. [Et comment] parce que les sports sont classés et classants, les individus se construisent à travers eux comme agents sociaux » (p. 108).

Parce que le club constitue l'espace primordial de la pratique, les sociologues développent plusieurs analyses de cas pour montrer la variabilité des règles sociales par lesquelles se définit le jeu sportif. Ils consacrent ainsi de longues pages au Racing Club de France, fondé en 1882, l'un des plus anciens et prestigieux clubs de l'Hexagone, porteur de sa propre conception du sport de haut niveau, fondé sur un entre-soi revendiqué et le cumul des « excellences » sportives, sociales et scolaires, rejetant par exemple la spécialisation sur une seule discipline. Un modèle remarquablement stable, du moins jusqu'à sa remise en cause brutale par l'arrivée du milliardaire Arnaud Lagardère en 2006, récupérant la concession du complexe sportif de la Croix Catelan de la part de la Mairie de Paris.

Puis Jean-Michel Faure et Charles Suaud dépeignent un « espace local d'offre de tennis » à partir de l'analyse de quatre clubs de l'agglomération nantaise, chacun porteur de définitions différentes – et surtout relatives entre elles – du tennis, entre « jeu social » et « jeu sportif », et agrégeant des pratiquants aux parcours social et sportif eux-mêmes différenciés. Une autre enquête par questionnaires auprès de jeunes judokas nantais montre pour sa part les ressources tant sportives que sociales qu'il faut cumuler pour se sentir à sa place dans l'univers de ce sport « légitime ». Reste que le « choix » d'un sport, insistent les auteurs, s'il induit souvent une certaine reproduction sociale, n'est jamais une pure et simple imitation passive, mais implique « un travail de construction à double face, qui est à la fois construction de soi et d'une réalité sociale "déjà là" » (p. 159) et qui peut de ce fait amener les agents à jouer avec les normes sportives établies, voire à les renverser.

Des cultures nationales particulières de l'excellence sportive

À partir d'une comparaison⁹ entre la France, l'Allemagne, le Danemark, l'Angleterre et la Suisse, s'appuyant notamment sur diverses enquêtes menées au cours des années 1990

⁹ Non sans s'interroger au préalable sur les limites – et notamment les constructions artefactuelles – qu'implique nécessairement un tel exercice, remettant ainsi en question les nombreux classements internationaux sur lesquels se fonde littéralement le sport. Sur cet aspect crucial et peu interrogé, voir notamment le récent dossier « Classements sportifs », *Actes de la recherche en science sociale*, n°209, 2015.

auprès des sportifs de haut niveau¹⁰, que la définition de l'excellence sportive et les voies d'accès, les conditions de pratique et de (re)conversion diffèrent fortement d'un pays et secondairement d'une discipline à l'autre. Ils analysent ainsi dans un premier temps sur la structuration particulière de l'espace des sports dans chacun de ces pays, confirmant ainsi dans chaque casque « l'autonomie d'un espace des sports sur lequel la maîtrise d'une pratique corporelle serait à elle-même sa seule fin n'est pas une donnée immédiate ; elle est l'objet d'une lente conquête, jamais complètement réalisée, résultant de luttes incessantes de la part de groupes sociaux, politiques et/ou religieux cherchant à inculquer par la pratique sportive leurs valeurs et visions du monde » (p. 209), et imprimant elle-même un codage particulier et durable des différentes disciplines dans chacun des espaces considérés.

La configuration spécifique présidant l'organisation sociale des sports dans chacun de ces pays confirme ainsi l'hypothèse plus générale, avancée par Richard Holt, de l'existence d'une pluralité des formes du sentiment national à laquelle la forte flexibilité du sport offre un mode d'expression privilégié. Ainsi, tandis qu'en France, l'État centralisé a joué un rôle déterminant dans la militarisation et la scolarisation de la gymnastique alimentant patriotisme revanchard et antigermanique consécutif à la défaite de 1870, avant que l'aristocratie, puis la bourgeoisie ne s'emparent du sport précisément contre l'État, en Angleterre, ce sont au contraire les *middle classes* qui ont exercé une impulsion décisive en intégrant le sport au style de vie du *gentleman* victorien (ré)conciliant les valeurs bourgeoises et aristocratiques diffusé notamment au sein des mal nommés *publics schools*.

En Allemagne au contraire, l'essor du sport a partie liée avec les oppositions entre les différentes fractions de la bourgeoisie et a été largement instrumentalisé par la frange « intellectuelle » l'intégrant à un nationalisme culturel particulier que résume bien le concept – difficilement traduisible – de *Bildung*. Enfin, au Danemark, ce sont principalement le rejet d'une gymnastique militarisée associée au voisin germanique et le poids d'une paysannerie progressiste dans l'affirmation d'une forte démocratie locale qui permettent de comprendre l'organisation spécifique du sport dans ce pays. De ces codages initiaux ont en effet résulté des modèles spécifiques d'ordonnement du sport, tant sur le plan institutionnel que symbolique, avec des configurations aujourd'hui encore fort distinctes, notamment quant à la place respective de l'État et du « mouvement sportif » – c'est-à-dire les différentes fédérations et clubs –, et « du marché » en la matière¹¹, mais aussi des définitions divergentes du « bon » sportif, qui influent fortement sur la vie des « champions » dans chacun des espaces nationaux considérés.

Ainsi, par exemple, outre-Rhin, « l'engagement sportif n'est qu'un élément de formation générale de l'homme allemand » (p. 235) qui ne doit à aucun moment le couper de sa vie sociale et professionnelle, quand en France, les athlètes les plus performants sont invités à s'en remettre au contraire très tôt à un système fédéral – et étatique – qui leur pourvoit des ressources importantes pour qu'ils puissent se consacrer à l'entraînement mais contribue aussi à un certain enfermement dont toute la portée se réalise à la fin de leur

¹⁰ Catégorie définie réglementairement en France – et constituant de ce fait un bel exemple de pensée d'État –, mais qui n'a pas de ce fait pas de réel équivalent direct à l'étranger, à l'instar de la catégorie des cadres étudiée par Luc Boltanski (*Les cadres*, Paris, Métailié, 1982). Voir Sébastien Fleuriel, *Le sport de haut niveau en France. Sociologie d'une catégorie de pensée*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2004.

¹¹ S'ils n'opèrent pas eux-mêmes ce rapprochement, la tripartition proposée par les auteurs n'est pas sans faire écho par certains aspects à la typologie – discutée – des régimes d'« Etat-providence » élaborée par Gøsta Esping-Andersen (voir Gøsta Esping-Andersen, *Les trois mondes de l'Etat-providence*, Paris, PUF, 1999). Sans doute serait-il intéressant de tirer ce fil pour analyser la spécificité de la construction du lien social et des « esprits d'Etat » associés, pour reprendre la formule de Pierre Bourdieu, dans les différents espaces nationaux.

carrière sportive¹². Quoiqu'il en soit, en dépit des proclamations d'autonomie du sport, l'analyse statistique du recrutement des sportifs de haute performance dans différentes disciplines montre bien que l'espace des sports nécessite d'être articulé étroitement avec l'espace social national pour qui veut en saisir la structuration.

Des « modèles » nationaux en voie d'homogénéisation ?

Au terme de leur propre analyse, Jean-Michel Faure et Charles Suaud distinguent ainsi trois modèles européens d'accès aux espaces nationaux de haut niveau, qu'ils prennent le soin de définir comme des *modus operandi*, c'est-à-dire « des modes de transformation des individus destinés à investir des espaces spécialisés dédiés à la mise en concurrence internationale, par défis interposés » (p. 282-283) : le premier, représenté par les cas espaces sportifs français et danois, malgré leurs histoires très différentes, qui constitue un « monde en soi », très hiérarchisé et dans lequel l'État donne aux athlètes un statut et la possibilité de durer dans leur activité au delà de la compétition ; le deuxième, germanique, où la consécration sportive n'est qu'un des éléments de l'affirmation de l'excellence, qui doit se prolonger dans le parcours étudiant et professionnel et un troisième, figuré par le Royaume-Uni et la Suisse, où la carrière sportive est également codée comme un projet individuel, mais dans une visée cette fois plus entrepreneuriale que culturelle. Des modèles largement incorporés par les sportifs concernés comme le montrent ensuite les auteurs à partir d'extraits d'entretiens.

Dans leur conclusion – intitulée significativement « envoi »¹³ –, les auteurs soulèvent cependant la question d'un écrasement de ces modèles nationaux sous le double effet de la « *lex olympica* » – c'est-à-dire la capacité croissante des instances internationales, Comité International Olympique (CIO) en tête, à imposer leurs propres règlements, mais aussi modalités de traitement des litiges, aux gouvernements nationaux –, et de la montée en réaction d'un codage du sport le réduisant à sa seule dimension économique par la Commission et la Cour de Justice de l'Union Européenne « faisant du respect de la 'concurrence libre et non faussée' l'aune de son système de valeurs » (p. 342). La concurrence pour le captage de l'universel sportif semble ainsi désormais se jouer principalement sur le plan international, ce qui devrait inciter les chercheurs – comme les responsables politiques –, à investir davantage ce terrain, ce à quoi les deux auteurs semblent à mots à peine couverts les inviter. Eux ont en tous les cas largement fait leur part du travail, et le présent livre est sans conteste appelé très vite à constituer une pierre angulaire pour la sociologie, bien au delà du sport qu'il s'agit précisément de sortir de son exceptionnalité.

Publié dans laviedesidees.fr, le 5 mai 2016

© laviedesidees.fr

¹² Les centres de formation des jeunes footballeurs incarnent presque à l'extrême ce modèle d'« institution totale » dont ressortissent dans une moindre mesure les sections « sport-études » des lycées, et le primat en dépit des discours sur le « double-projet » (sportif et de formation) du premier (le sport) sur les secondes (les études). Voir par exemple Julien Bertrand, *La fabrique des footballeurs*, Paris, La Dispute, 2012.

¹³ Ce qui peut, outre l'allusion poétique, s'entendre comme une invitation aux autres chercheurs à poursuivre le programme ici plus qu'esquissé. Mais aussi comme une allusion religieuse – l'envoi désigne le moment final d'une messe catholique –, l'un des deux auteurs, Charles Suaud, ayant consacré ses premiers travaux à étudier la vocation religieuse, et y fait d'ailleurs à plusieurs reprises référence, soulignant ainsi la fécondité de rapprocher l'étude du sport de cette dernière. Le titre de cet ouvrage fait d'ailleurs référence lui-même à celui du médiéviste Jean-Claude Schmitt : *La raison des gestes dans l'Occident médiéval*, Paris, Gallimard, 1990.